

RÉOUVERTURE « SUR RDV » DE 13 DÉCHÈTERIES LE 4 MAI 2020

Afin de répondre à une forte demande des habitants qui passent beaucoup de temps en cette période de confinement à entretenir leurs jardins ou à effectuer du rangement, 13 déchèteries sur 20 du SYVALORM rouvriront au public dès le lundi 4 mai 2020 mais uniquement sur RDV et pour 2 flux de déchets.

Cette mesure exceptionnelle fait l'objet de nouvelles dispositions de fonctionnement sur les sites. Elles requerront l'adhésion totale et inconditionnelle de l'utilisateur pour la sécurité de chacun.

CONDITIONS D'ACCÈS

UNIQUEMENT SUR RDV : APPLICATION DÉDIÉE SUR LE SITE SYVALORM

Pour prendre RDV, et ainsi obtenir une autorisation d'accès, un logiciel de prise de RDV sera mis prochainement en ligne sur le site du SYVALORM. Il permettra aux usagers de réserver un créneau jour/horaire et de définir le volume des apports ainsi que la déchèterie souhaitée : accès limité à 1 passage par semaine. A noter, les jours d'ouvertures et plages horaires de certains sites pourront être différents du planning habituel, l'agenda en ligne en tiendra compte. Ce sera notamment le cas pour les déchèteries de La Chartre sur le Loir, du Grand Lucé et de Vibraye.

Seuls les usagers qui auront pris RDV sur le site du syndicat, ou sur appel téléphonique pour les usagers qui ne disposeraient pas d'une connexion internet, pourront entrer sur la déchèterie. Aucune dérogation d'accès ne sera accordée, sans prise de RDV préalable.

Maîtriser le nombre de personnes sur site pour limiter les risques de propagation du virus qui sévit encore à ce jour, et aussi fluidifier les entrées en évitant aux usagers des heures interminables d'attente devant la barrière tel est l'objectif de cette mesure.

L'attestation de déplacement reste obligatoire pour toute sortie du domicile et le déplacement en déchèterie est autorisé. Pour s'y rendre, l'utilisateur doit cocher la case 2 « *Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées* ».

CONTACT PRESSE

.....

**SYVALORM Loir
et Sarthe**

**Chargée de
Communication &
Prévention :**
Sabine LECOEUR

Téléphone :
02 43 35 81 40

Courriel :
traitement@syvalorm.fr

Adresse :
11 rue Henri Maubert
72120 SAINT-CALAIS

Site WEB :
www.syvalorm.fr

DÉCHETS ACCEPTÉS

Toutes les filières n'ayant pas repris leur activité de vidage de benne, nous ne serons pas en mesure d'accepter tous les déchets.

Aussi, dans un premier temps, seuls les déchets verts (pelouse, branchage, tailles) et les encombrants seront acceptés et seulement ceux-ci !

RESPECT DES GESTES BARRIÈRES SUR SITE

Les gestes barrières restant à ce jour le moyen le plus efficace pour lutter contre la propagation du COVID-19, le syndicat a redéfini une organisation particulière et revu toutes les procédures sur déchèterie pour réduire les contacts et ainsi protéger les usagers et les agents du risque de contamination.

Ce qui change pour les usagers :

- Présenter ses justificatifs sans ouvrir sa fenêtre.
- Les enfants ne sont pas autorisés à descendre du véhicule.
- 1 seule personne descend du véhicule (2 personnes uniquement si le déchet est trop volumineux ou lourd).
- Respecter la règle de distanciation et les gestes barrières.

Ce qui change pour les gardiens :

- Deux agents équipés de protections individuelles seront systématiquement sur site (hormis sur la Ferté Bernard où les agents seront trois comme habituellement) : l'un assurera le contrôle, l'information en entrée. L'autre agent veillera à la conformité des apports et respects des consignes.
- Respecter les règles de distanciation, le lavage de mains et les autres gestes barrières.
- Réguler les entrées (une sortie = une entrée).
- Procéder à toutes les vérifications au travers des vitres fermées des véhicules entrants
- Désinfection des locaux et des zones de contact (poignées de portes, portes grillagées, bord de bennes,...).

CONTRÔLE PERMANENT

Ces réouvertures ne peuvent se faire qu'en total respect des mesures de précaution par les usagers et le personnel. Les agents y seront très vigilants pour eux-mêmes et pour les visiteurs.

Tout usager qui ne respecterait pas les consignes et/ou mettrait en dangers quiconque ne sera plus accepté sur les déchèteries dans le cadre de ce programme adapté à la situation pandémique et les enregistrements de la vidéo surveillance pourront être communiqués aux forces de l'ordre selon la gravité des faits.

CONTACT PRESSE

.....

**SYVALORM Loir
et Sarthe**

**Chargée de
Communication &
Prévention :**
Sabine LECOEUR

Téléphone :
02 43 35 81 40

Courriel :
traitement@syvalorm.fr

Adresse :
11 rue Henri Maubert
72120 SAINT-CALAIS

Site WEB :
www.syvalorm.fr

LISTE DES 13 DÉCHÈTERIES RÉOUVERTES SOUS CONDITIONS

LE 04 MAI 2020

<p>1 DÉCHÈTERIE LA FERTÉ BERNARD, La Champfordière, 72 400 la Ferté Bernard Ouvertures du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-18h30 / Samedi : 9h- 12h et 14h-17h30</p>	<p>2 DÉCHÈTERIE DE ST MARS LA BRIÈRE, L'Ouserie 72 470 Saint Mars la Brière horaires temporaires exceptionnels: Lundi 9h-12h et 14h- 18h30 / Mardi 9h-12h et 14h-18h/ Mercredi 14h- 18h30 / jeudi fermé / Vendredi : 9h- 12h et 14h-18h30 / Samedi 9h-12h et 14h-17h30</p>	<p>3 DÉCHÈTERIE DE SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE, « Passe-Vite », 72 460 SAVIGNE L'EVEQUE Ouvertures : Lundi 14h-18h30 / Mardi : fermé / Mercredi : 9h-12h et 14h-18h30 / jeudi fermé / Vendredi : 9h -12h et 14h- 18h30 / Samedi : 9h-12h et 14h-17h30</p>
<p>4 DÉCHÈTERIE THORIGNÉ- CONNERRÉ, Les Orées, 72 160 , Thorigné sur Dué Ouvertures : Lundi 9h-12h et 14h- 18h30 / Mardi : fermé / Mercredi : 9h-12h et 14h-18h30 / Jeudi 9h-12h / Vendredi : 9h-12h et 14h-18h30 / Samedi : 8h-12h et 14h-17h30</p>	<p>5 DÉCHÈTERIE MONTOIRE, La Varenne, 41 800 Fontaine les Coteaux Ouvertures : Lundi 9h-12h et 14h à 18h / Mardi 9h-12h / Mercredi 8h-12h et 14h-18h / Jeudi 9h-12h / Vendredi 9h-12h et 14h-17h / Samedi 8h-12h et 14h-18h</p>	<p>6 DÉCHÈTERIE SAVIGNY SUR BRAYE , Route de Vendôme, 41 360 Savigny sur Bray horaires temporaires exceptionnels: Lundi 8h -12h et 14h-18h / Mardi : fermé / Mercredi : 8h- 12h et 14h-18h / jeudi fermé / Vendredi : 9h-12h et 14h-18h / Samedi : 9h-12h et 14h-18h</p>
<p>7 DÉCHÈTERIE DROUÉ, ZI La Bichotière, 41 270 Droué horaires temporaires exceptionnels: Lundi 9h-12h et 14h- 17h / Mardi : fermé / Mercredi : 9h-12h et 13h30- 17h30/ jeudi fermé / Vendredi : 9h- 12h et 14h-18h / Samedi : 9h-12h et 14h- 17h</p>	<p>8 DÉCHÈTERIE LA CHARTRE SUR LE LOIR, Les Brays, 72 340 LA CHARTRE SUR LE LOIR horaires temporaires exceptionnels: Lundi fermé / Mardi : 9h- 12h et 14h -18h00 / Mercredi : 9h-12h et 14h- 18h00 / jeudi : fermé / Vendredi : fermé / Samedi : 9h-12h et 14h- 18h00</p>	<p>9 DÉCHÈTERIE LE GRAND LUCÉ, ZA La Prairie, 72 150 Le Grand Lucé) horaires temporaires exceptionnels: Lundi 9h-12h et 14h-18h00 / Mardi : fermé / Mercredi : fermé / jeudi fermé / Vendredi : 9h-12h et 14h-18h00 / Samedi : fermé</p>
<p>10 DÉCHÈTERIE DE SAINT CALAIS, La Chasselouvière, 72 120 Saint Calais Ouvertures : Lundi 9h-12h / Mardi : 9h-12h / Mercredi : 14h-18h30 / jeudi fermé / Vendredi : 14h-18h30 / Samedi : 8h30-12h</p>	<p>11 DÉCHÈTERIE BESSÉ SUR BRAYE, Rue du Val de Bray, 72 120 BESSE SUR BRAYE Ouvertures : Lundi 14h-18h / Mardi : fermé / Mercredi : 9h-12h / Jeudi fermé / Vendredi : 9h-12h / Samedi : 14h-17h30</p>	<p>12 DÉCHÈTERIE MONDOUBLEAU, ZA de l'Entonnoir, 41 170 MONDOUBLEAU Ouvertures : Lundi 14h-18h / Mardi fermé / Mercredi 9h-12h / Jeudi fermé / Vendredi 9h-12h / Samedi 14h- 17h30</p>
<p>13 DÉCHÈTERIE VIBRAYE, La Retrourie 72320 VIBRAYE horaires temporaires exceptionnels: Lundi 9h- 12h / Mardi fermé / Mercredi 14h-18h / Jeudi fermé / Vendredi 14h -18h / Samedi 9h-12h</p>		

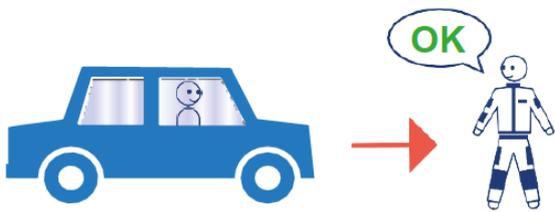
CONSIGNES AUX USAGERS DE DÉCHÈTERIE

1



Présenter ses justificatifs sans ouvrir sa fenêtre.

2



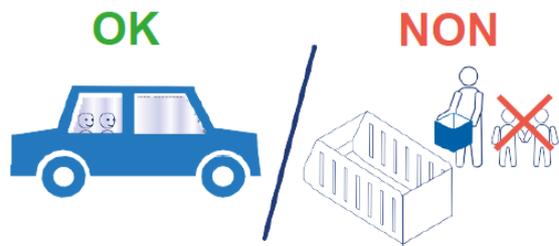
Attendre dans son véhicule que le gardien donne l'accord pour rentrer dans la déchetterie (dans le respect d'un usager par benne disponible).

3



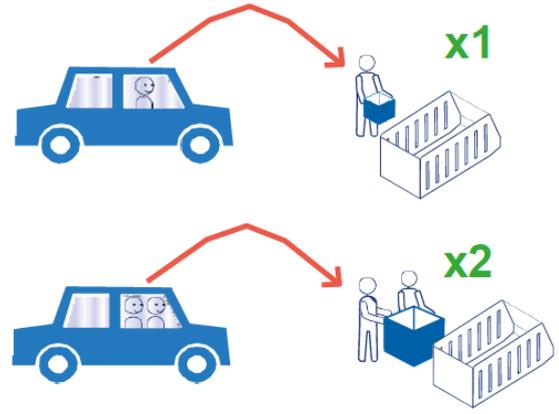
Respecter le personnel de la déchetterie et les consignes données.

4



Les enfants ne sont pas autorisés à descendre du véhicule.

5



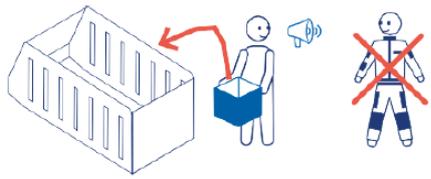
1 seule personne descend du véhicule ou deux personnes maximum lorsque le déchet est trop volumineux ou lourd.

6



Respecter la règle de distanciation et les gestes barrières.

7



Ne pas demander de l'aide au gardien pour vider ses déchets dans les bennes.

8



Ramasser tout déchet tombé par terre.

CONSIGNES AUX GARDIENS DE DÉCHÈTERIE

1



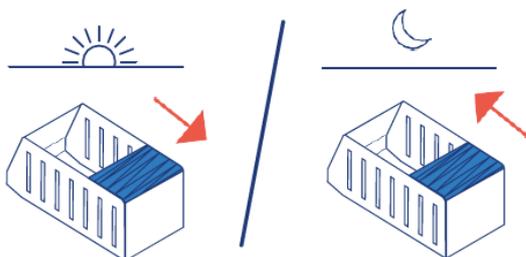
S'équiper des protections individuelles.

2



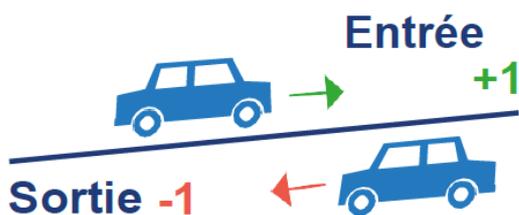
Respecter les règles de distance, le lavage de mains et les autres gestes barrières.

3



Ouvrir les contenants en début de journée et les refermer en fin de journée.

4



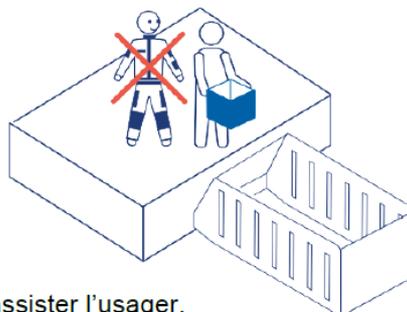
Réguler les entrées (une sortie = une entrée).

5



Vérifier les accès des usagers à travers la vitre de leur véhicule, le cas échéant vérifier le numéro de rendez-vous.

6



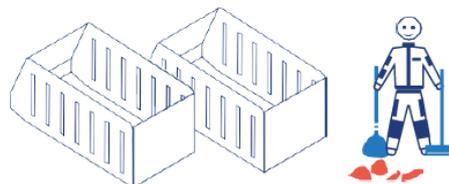
Ne pas assister l'utilisateur.

7



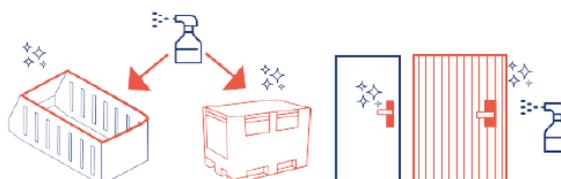
Si des déchets tombent au sol, demander à l'utilisateur de ramasser.

8



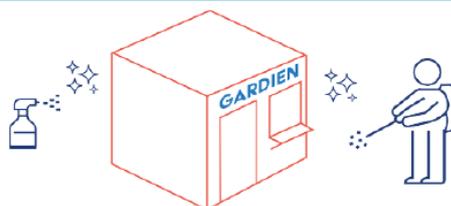
Balayer les sols et ramasser quand cela est nécessaire.

9



Désinfecter les zones de contacts avec les mains (poignées de portes, portes grillagées, bacs de stockage, bord de bennes, ...).

10



Désinfecter le local du gardien.